



La mutuelle

Info



Sens

Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

Sommaire

1. A quoi sert une mutuelle ?
2. Comment choisir une mutuelle ?
3. Ma carte de mutuelle
4. Comment être bien remboursé ?
5. Comment avoir de l'aide ?

1. A quoi sert une mutuelle ?

La mutuelle m'aide pour payer ma santé.

Par exemple :

- Quand je vais chez un médecin
- Quand j'achète des médicaments à la pharmacie
- Quand j'ai besoin d'aller à l'hôpital.

Je dois payer pour ces soins.

La sécurité sociale me rembourse une partie.

La mutuelle peut rembourser une autre partie.



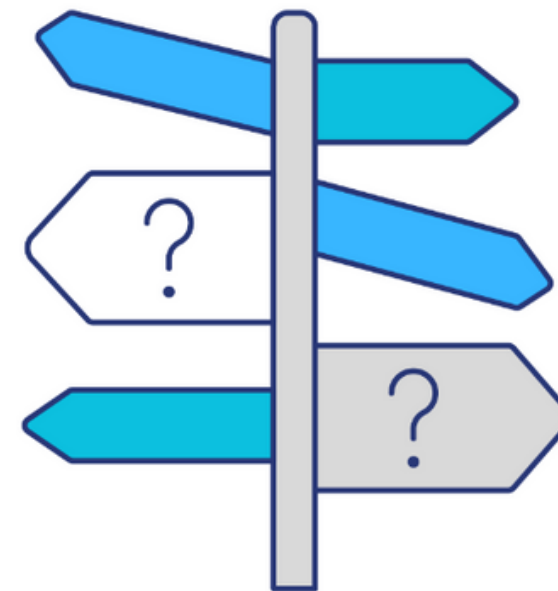
2. Comment choisir une mutuelle ?

Une mutuelle est payante.
Je dois payer chaque mois.

Il existe des mutuelles différentes.

Pour choisir ma mutuelle, je regarde :

- Quels soins sont remboursés.
- Le prix de la mutuelle : ça s'appelle **la cotisation**.



2. Comment choisir une mutuelle ?

Quand j'ai choisi ma mutuelle, je signe un contrat.

Un **contrat**, c'est un papier qui dit :

- je suis d'accord pour payer la cotisation
- la mutuelle va me rembourser une part de mes dépenses de santé

Je suis maintenant **adhérent** de la mutuelle.



3. Ma carte de mutuelle

La mutuelle me donne une carte : cette carte s'appelle aussi **carte de tiers payant**.

Le nom de ma mutuelle

L'adresse de ma mutuelle

Mon prénom et nom

Ma date de naissance

Mon numéro de sécurité sociale

La **période de validité** :
Je peut utiliser la carte pendant cette période.

Mon numéro d'adhérent

Harmonie Fonction Publique Mutuelle soumise au livre II du code de la Mutualité		Télétransmission hors Sesam-vitale Code télétransmission :	Période de validité : du 01/01/2023 au 31/12/2023
Votre centre de gestion : Rue Berrier Fontaine - BP 1410 - 83056 Toulon cedex Tél. : 09 70 82 41 16 (adhérents Métropole) Tél. : 05 57 99 00 77 (adhérents DOM-TOM)			N°adhérent : 251698 N°AMC : Typ. conv. : MU CSR :
BÉNÉFICIAIRE(S) : NOM - PRÉNOM QUALITÉ - DATE DE NAISSANCE - N°SÉCURITÉ SOCIALE		GARANTIES OUVRANT DROIT AU TIERS PAYANT RÉGIME OBLIGATOIRE INCLUS*	
Nathalie Durand, 01/01/1969, 2 69 05 49 588 157 80			

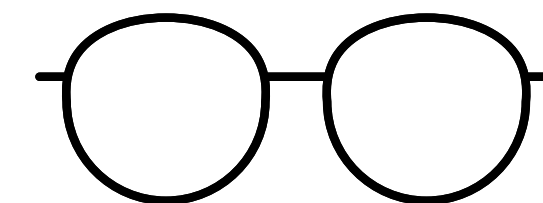
* LES TAUX S'APPLIQUENT AU TARIF DE RESPONSABILITÉ DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

4. Comment être bien remboursé ?

Pour certains soins, je dois demander l'accord de ma mutuelle avant de me faire soigner.

Par exemple :

- pour ajouter des implants sur les dents.
- Pour acheter des lunettes de vue



1

Avant de me faire soigner je demande un devis au médecin ou au dentiste.

Un **devis**, c'est un papier qui dit :

- ce que le médecin propose pour me soigner
- combien ça va me coûter.

2

J'envoie le devis à ma mutuelle pour savoir combien ma mutuelle me rembourse.

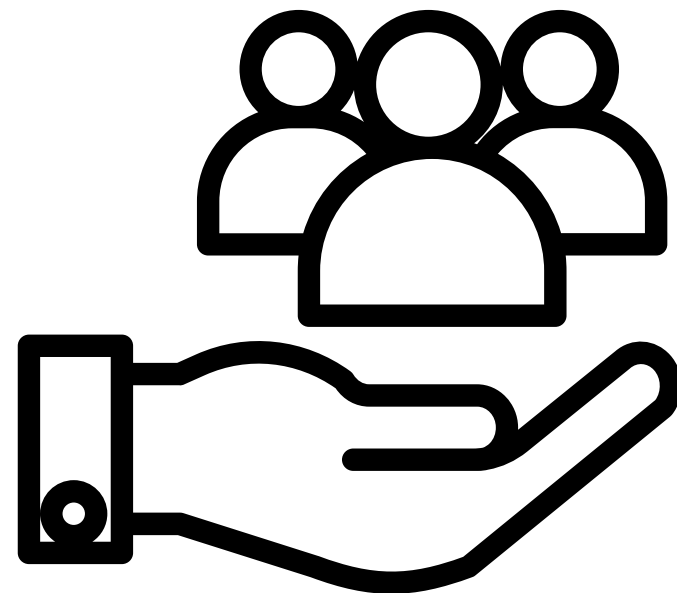
Ma mutuelle me dit :

- Si tout est remboursé
- S'il me reste une partie à payer.

La partie qui me reste à payer s'appelle le **reste à charge**.

4. Comment avoir de l'aide ?

Je peux demander de l'aide à un agent d'accueil INFOSENS.





Info



Sens

Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

NOUS CONTACTER

www.infosens.fr

06 12 31 21 97

Skype: Infosens

infosens@injs-paris.fr